L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 25 SEPTEMBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 25 SEPTEMBRE 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRESIDENT :

WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRÉSIDENT :

WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.

ENTRÉS A L'ENCAN DE CE JOUR

Par N. V. Vinet, constable, à son entrepôt No 101 rue St. Louis, un lot de meubles.

Belles résidences, dans les 1er et 2d districts. Maisons à bon marché et bons emplacements pour bâtir dans les 4me et 6me districts. L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur la vente de bonne propriété qui aura lieu, annoncée comme devant être positivement mise à l'enchère AUJOURD'HUI à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, par le compte de successions et autres intéressés par C. E. Girardey, encanteur. Pour les conditions et autres informations voyez les annonces d'encan et les plans, à la vente.

L'attention des acheteurs de propriétés temporairement est appelée sur l'annonce qui se trouve à la seconde page de ce numéro, relativement à la vente d'habitations sucrières dans la Paroisse Assomption, Lou.

Les plaintes de la municipalité officielle.

On se plaint à l'hôtel de Ville que les taxes ne soient pas payées et on attribue le refus de les payer à l'influence de l'association des contribuables. Les deux propositions sont vraies. On ne payera pas les taxes tant que l'hôtel de ville refusera de les recevoir suivant le tarif constitutionnel. Les contribuables ne disent pas qu'ils ne doivent rien, mais ils disent qu'ils ne doivent pas les taxes qu'on veut lever en violation de la constitution. A-t-on une constitution, ou n'en a-t-on pas une ? Si on en a une, il faut qu'elle soit obéie ; il faut qu'elle soit mise à exécution dans toute sa teneur. Si la constitution peut être regardée comme un vain mot, comme une lettre morte, que deviendront les [illegible] qui ne sortent pas d'une source si respectable ? Evidemment, il n'y aura plus de lois, s'il n'y a plus de constitution.

Tout le monde avait cru jusqu'ici qu'il était plus facile le violer les lois que la constitution. On voit le contraire maintenant. On voit qu'il est plus facile de violer la constitution que les lois, les tribunaux de la Nouvelle-Orléans et la Cour Suprême de l'Etat ayant décidé que la loi organique devait être subordonnée aux autres, ce qui met à néant la souveraineté du peuple représentée directement par la Convention.

Mais le peuple qui paye, et qui paye toujours après avoir tant payé, le peuple qui ne refuse pas même de payer aujourd'hui pourvu qu'on ne lui demande que ce qu'il doit, ne l'entend pas de cette manière. Il vous demande, la constitution à la main, de recevoir ce qu'il vous apporte parce qu'il n'est pas tenu de vous donner davantage et parce que s'il vous donnait ce que vous lui demandez, il se montrerait indigne du bien que la constitution a voulu lui faire et de la protection qu'elle a étendue sur lui.

Pourquoi donc trouvez-vous étrange qu'il se défende tout en restant dans les bornes de la légalité constitutionnelle ? Quels sont ceux qui devraient être poursuivis ? Avez-vous réfléchi à cela, vous hommes de l'hôtel de ville, qui, nonobstant un article formel de légalité organique, de légalité de fondement et de constitution, exigez qu'on vous donne un tiers de plus que ce qui vous est dû ? Quels sont ceux qui devraient être poursuivis et condamnés ? Ceux qui respectent la constitution ou ceux qui la violent ? Vous reprochez à l'association des citoyens contribuables d'empêcher le payement des taxes et de laisser la municipalité sans ressources pécuniaires. Mais c'est votre faute et non la leur. Offrez leur des reçus constitutionnels et vous verrez que vous ne manquerez pas d'argent. L'association dont vous vous plaignez, ne s'est pas formée pour veiller à vos intérêts mais aux siens, et si elle faisait ce que vous désirez, si elle oédait à vos demandes, elle serait infidèle à elle-même, elle mentirait à son origine et son but serait manqué. Ce but quel est-il ? C'est de se défendre contre toutes les extorsions, les fraudes et les illégalités financières qui ont eu cours ici pendant tant d'années sous un régime odieux. Les efforts qu'elle fait pour y atteindre sont d'un bon exemple et quant à nous, loin de la blâmer, nous l'admirons et nous désirons ardemment qu'elle réussisse parce que sa cause est avouable et juste.

La résistance que l'association oppose aux demandes inconstitutionnelles du municipal est d'un bon exemple, dons, car il était amplement temps de cesser cette abominable exploitation financière du peuple par son gouvernement. Les habitudes de ce gouvernement étaient mauvaises et invétérées, et si l'on n'y eut pas pris garde et qu'on s'y fut soumis encore une fois, c'en était fait de la fortune privée des citoyens et, nous pouvons dire aussi, de la fortune publique, car cette dernière vit de l'autre, s'entretient par l'autre et ne peut exister sans l'autre. C'est ce qui s'est vu dans tous les temps et dans tous les pays. Nous ajouterons même que c'est dans les pays les plus civilisés qu'on a vu ces sortes de résistances au paiement des taxes. Elles étaient quelquefois organisées contre l'exubérance de ces taxes, et dans un but unique de protection et d'économie financière ; d'autres fois elles étaient organisées dans un but purement politique, pour faire tomber un gouvernement dont le peuple ne voulait plus.

L'un et l'autre but sont légitimes, et nous citerons comme exemple ce qui s'est passé dans le pays le plus civilisé de l'Europe, lorsque les Libéraux de France organisèrent en 1829 la résistance au payement de l'impôt. Ces impôts n'étaient pas oppressifs, pas plus qu'ils ne le sont aujourd'hui ; ils étaient même plus modérés. Mais on voulait se débarrasser de la branche aînée des Bourbons et l'on jugea que le meilleur moyen était de lui refuser tous subsides nationaux. Tous les citoyens électeurs affiliés au parti libéral, prêtèrent serment de fidélité au programme et moins d'un an après la dynastie fut renversée.

Ici, nous n'avons pas de but politique à atteindre; nous navons pas de gouvernement à renverser ni de révolution à faire, mais nous avons nos fortunes à protéger, ce qui est un intérêt supérieur et le premier de tous. Nous avons pour nous aider dans notre entreprise, non la charte de 1814, celle que les Bourbons, appuyés par les armées étrangères, avaient octroyée à la France, mais la Constitution de 1879, votée par une Convention librement élue et entièrement louisianaise. Nous prétendons nous en servir pour faire très honnêtement et très pacifiquement triompher nos droits, et nous nous en servirons jusqu'à extinction de force légale et jusqu'à l'entier épuisement des tribunaux. Peut-être en trouverons-nous un qui, prenant en pitié nos souffrances et qui s'inclinant devant la majesté de la loi constitutionnelle, loi obéie dans l'Etat tout entier sans en excepter aucune paroisse, sinon la paroisse d'Orléans, nous donnera raison. La lutte est engagée, il faut qu'elle se poursuive jusqu'au bout, et l'Association des citoyens contribuables qui l'a entreprise, au lieu de mériter des reproches, mérite au contraire l'approbation de tous les honnêtes gens et de tous les patriotes.

Si le conseil de ville vent de l'argent, et nous ne nions pas qu'il puisse en avoir besoin, qu'il annonce que des reçus constitutionnels seront remis aux contribuables pour le paiement de la taxe de dix mills et non de quinze mills, et nous pouvons lui garantir que de grosses sommes ne tarderont pas à affluer dans ses coffres, ce qui mettra à l'aise tous les officiers, tous les employés de la municipalité et tout le monde. Cela ne vaudrait-il pas mieux que de menacer de poursuites et d'expropriation une grande partie de la population, la partie la plus importante de la population de la ville, car c'est une partie vraiment fermière, qui donne de l'ouvrage aux ouvriers, qui soutient et qui fait vivre toute la municipalité elle-même. Nous avons prévenu nos autorités de ville qu'elles devaient s'attendre à toute espèce de déboires et de désappointements si elles persistaient à faire à la constitution une guerre brutale ; nous les avons prévenues qu'elles auraient tout à gagner à faire la paix avec les contribuables. Qu'elles essayent donc de ce dernier moyen, et nous leur garantissons qu'elles n'auront plus lieu de se plaindre et que tout ira bien !

Décisions constitutionnelles.

Enfin nous avons trouvé deux magistrats qui, sans se laisser arrêter par les inconvénients que peut causer à l'exécution des ordonnances municipales l'abolition des juges de paix à la Nouvelle-Orléans ou dans la paroisse d'Orléans, n'ont pas hésité un instant à soutenir la constitution qui a aboli ces places. Il est vrai que la constitution disait que la Législature pourrait, si elle le jugeait à propos, créer des cours de police, mais la Législature ne l'ayant pas fait, nulle autre autorité ne peut le faire, et plusieurs districts resteront sans juges de paix ou sans magistrats de police. Cela ressort de la constitution, et le juge Alfred Roman et le juge C. H. Luzemberg ont mieux aimé s'y conformer que d'encourir le reproche d'en avoir violé l'esprit ou la lettre. Leurs décisions sont bien raisonnées et fondées.

Nous remarquons dans les considérants du juge Roman plusieurs passages dont nous ferons notre profit. Il dit par exemple : "Rien ne peut être plus contraire à la constitution actuelle de l'Etat que la mise à exécution de lois antérieures en violation directe de ses dispositions. La constitution de 1868 permettait l'existence de justices de paix dans la paroisse d'Orléans aussi bien que dans toutes les paroisses de l'Etat, mais la constitution de 1879 dit qu'il y aura dans chaque paroisse de l'Etat, excepté la paroisse d'Orléans, autant de justices de paix qu'il pourra en être établi par la loi. L'opposition ou la contradiction entre les deux textes est ici palpable."

M. Roman a raison. La constitution de 1879 interdit clairement l'institution de juges de paix dans la paroisse d'Orléans. Cependant, il y a encore des gens qui pourront invoquer des arguties contre cette conclusion. Nous ne sommes même pas sûr que la Cour Suprême l'adoptât si elle lui était soumise. Cette Cour a rendu, à son début, une décision bien plus contraire à la Constitution qu'est celle des deux juges de la Cour criminelle s'ils eussent jugé à propos de valider la cinquième et la huitième justice de paix dans la paroisse d'Orléans. Cette décision est celle qui renverse, annule, anéantit, un article formel de la Constitution sur la taxe, et une loi que la Législature avait passée pour mettre en vigueur cet article.

L'affaire des juges de paix n'est rien à côté de celle qui a fourni à deux cours de district et à la cour suprême l'occasion de violer deux décrets à la fois, l'un émanant de la convention, l'autre émanant de la législature. La première a peu d'importance ; la seconde en a beaucoup puisqu'elle intéresse 30,000 contribuables. Il est bien malheureux que le juge Roman et le juge Luzemberg n'aient pas fait partie de la cour suprême quand fut porté devant elle le procès fait au budget municipal de 1879. Les contribuables eussent infailliblement gagné leur procès.

M. Just Comes.—L'agence de plusieurs compagnies d'assurance fait la vie et contre les incendies ayant été confiée à M. Just Comes, cet honorable citoyen partira la semaine prochaine pour faire une tournée dans la plupart des paroisses de la Louisiane. Il a bien voulu en même temps se charger de recueillir des abonnements à l'édition quotidienne et à l'édition hebdomadaire de l'**Abeille**. M. Comes, qui voyage depuis nombre d'année dans les campagnes de la Louisiane, y est trop honorablement connu et y compte trop d'amis pour que nous ayons besoin de le recommander aux nôtres. Nous nous bornerons à dire qu'il ne représente que des compagnies industrielles et financières de premier ordre et méritant toute la confiance des planteurs.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Photos aujourd'hui en matinée et en soirée pour la dernière fois. Demain, dimanche, le début de la troupe juvénile d'opéra comique de Mlle, combinée avec celle de Haverly. Ces enfants artistes sont au nombre de 40. Ils représenteront dimanche et lundi soir, et mercredi en matinée "The Little Duke," le fameux opéra comique militaire de Lecocq ; mardi, mercredi et jeudi soir, les "Cloches de Corneville," charmant opéra comique de Planquette ; vendredi et samedi soir, et aussi samedi en matinée, "Pinafore."

Dimanche, 3 octobre, pour une semaine seulement, la troupe pantomime Humpty Dumpty de Nick Robert. On peut retenir des places au bureau de location pour chacun de ces spectacle. Voilà une saison qui promet.

DÉBALLAGE TOUSLES JOURS !

Voilà qui dit beaucoup au public acheteur ; dans les déballages il y a toujours des objets nouveaux et pas chers.

Ainsi, à l'Etoile Rouge il règne une activité extraordinaire, de tous côtés on ne voit que débarquer d'immenses caisses de chaussures en tous genres et cette maison populaire paraît être trop petite pour contenir tous les souliers qui y arrivent en ce moment. Tous les jours il y a de grandes mises en vente dont des milliers de personnes profitent.

Pendant toute cette semaine il arrivera journellement, par steamers et chemins de fer, des cargaisons de souliers—depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins ; il y aura donc du choix pour tous et les bonnes affaires dans tous les genres. L'ETOILE ROUGE, coin Canal et Baronne.

West End.—On lira dans une autre partie de cette feuille une annonce relative à une séance pyrotechnique qui aura lieu à West End, samedi prochain, à huit heures du soir, sous la direction de deux artificiers italiens de renom, MM. Taglioni Ferroulini et Manuel Calderaro.

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose, en d'assjon, ou une table commune de cuisine, si vous voulez un pliant, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle,
Au coin des rues Rempartz et Perdido

CALIFORNIE.

Nous trouvons les nouvelles suivantes dans le *Courrier de San Francisco* du 15 septembre.

La défaite de la Charte.

Ainsi que nous l'avions annoncé hier matin, bien qu'alors on ne connaissait encore qu'une partie du résultat de l'élection, la Charte a été reponssée par le peuple à une majorité écrasante. Sur un total de 23,352 votes, on en a compté 19,270 contre l'adoption, et 4,145 seulement en sa faveur, soit une majorité de 15,062 contre.

Le Maire et la réception du Président.

Pour des motifs personnels et que personne n'ignore, le maire Kalloch est loin de vivre en bonne intelligence avec les membres du conseil municipal, qu'il est néanmoins appelé à présider. Il est résulté de cet état de choses qu'à la réception faite au Président Hayes, les supervisors se sont arrangés de façon à supplanter complètement le maire de San Francisco, dont ils ont pris la place en allant en corps souhaiter la bienvenue au Président de la république et lui offrir l'hospitalité de la ville, sous forme de résolutions imprimées en lettres d'or sur un album. A cette occasion, le supervisor Steteon a pris la parole au nom du Board, sans mentionner le nom du maire. Celui-ci a été profondément blessé de cette injure ; cela se conçoit sans peine : mais il a eu le tort de laisser percer son dépit dans le sermon qu'il a prononcé dimanche au Metropolitan Temple dont il est le pasteur. Il a ainsi fait beau jeu à ses adversaires politiques qui sont heureux d'avoir réussi à humilier le candidat des Workingmen.

Le séjour du Président à San Francisco.

Le Palace Hotel a été superbement décoré à l'occasion du séjour du Président et de sa suite dans cet immense caravansérail. La grande cour intérieure présente un aspect magnifique au milieu d'une profusion d'écussons, de trophées, de bannières, de draperies et de feuillage, qui garnissent les balustrades des galeries à chacun des sept étages. On y voit inscrits les noms des divers Présidents des Etats-Unis, au milieu desquels celui de M. Rutherford B. Hayes occupe la place d'honneur. L'un des traits les plus remarquables de ces décorations est une immense étoile dorée, ayant 22 pieds de diamètre, qui se trouve suspendue au centre de la toiture vitrée et dont les branches sont formées de six larges banderolles aux couleurs nationales, s'étendant sur toute la façade intérieure. L'effet en est charmant, le soir surtout, quand la lumière électrique brille de tout son éclat en jetant sur l'ensemble des décorations ses reflets fantastiques.

Les appartements occupés par le Président et sa famille sont situés au premier étage de l'hotel, au coin Odd est, et donnent sur les rues New Montgomery et Jessie. Ces appartements se composent d'un vaste salon de réception, d'une salle à manger, de deux chambres à coucher et d'un boudoir, richement meublés pour la circonstance. L'ameublement du salon, étoffe et or sur un fond de satin grenat, est remarquablement beau et disposé avec le meilleur goût.

Mme Hayes paraît s'inquiéter beaucoup de tout ce qui concerne notre système d'enseignement public. Elle a exprimé sa satisfaction de voir rejeter la Charte municipale, car, dit-elle, elle dit, elle n'ignorait pas que l'une de ses clauses interdisait aux femmes de professer dans les écoles. Cette clause, selon elle, était vraiment barbare et incompatible avec les progrès de notre civilisation. Mme Hayes s'est prononcée également de la question du travail des femmes en ce pays et du salaire qui leur était attribué. Elle s'est montrée fort surprise et heureuse en même temps d'apprendre que le nombre des associations protectrices de l'enfance et des pauvres mères de famille était aussi considérable à San Francisco.

Le Président Hayes est allé hier matin visiter San Rafael et Petaluma. Il était accompagné par le général Sherman, le secrétaire de la guerre Ramsey, et son fils. Le gouverneur Perkins et le brigadier général McComb étaient de la partie. En prenant passage à bord du steamer *San Rafael*, le Président fut touché de la manière avec laquelle on avait tout préparé pour le recevoir. Le salon qu'on lui avait réservé disparaissait sous les fleurs et les décorations, mais il préféra rester sur le pont pour jouir du coup d'œil de la baie, tout en conversant avec les membres de la délégation de Petaluma qui étaient venus à sa rencontre pour lui servir d'escorte.

A la Pointe San Quentin, un train spécial attendait les illustres voyageurs afin de les conduire à San Rafael où la foule stationnait depuis le matin pour saluer le passage le Président de la République, qui n'en finissait plus de donner des coups de chapeau à tous ceux qui l'acclamaient.

Néanmoins le train continua sa route sans s'arrêter jusqu'à Petaluma, où l'on avait préparé une brillante réception. Une salve de 21 coups de canon et le son des cloches accueillirent l'arrivée du train présidentiel. Puis, après les présentations officielles, M. Hayes monta en voiture pour se rendre à l'Exposition agricole des comtés de Marin et Sonoma, qu'il visita en détail, tout en ne tarissant pas d'éloges sur la beauté des produits de l'agriculture et l'étendue des ressources naturelles de ce pays qu'il comparait au Paris Terrestre. Vers quatre heures, le Président quittait Petaluma pour s'en revenir à San Francisco où il devait se rendre le même soir au Mechanics' Fair.

On voit que M. Hayes désire mettre le temps à profit et voir tout par lui-même. Aujourd'hui, samedi, pour compléter à quelques-uns de nos meilleurs artistes photographes qui lui en ont fait la demande, il ira visiter leurs galeries. Puis, dans la soirée, il se rendra à Black Point, pour répondre à l'invitation du général McDowell.

Dans les premiers jours de la semaine prochaine, une grande réception publique aura lieu dans les salons du Palace Hotel, où le Président et Mme Hayes se tiendront à la disposition de ceux de nos concitoyens qui désireraient aller leur présenter leurs hommages.

Nouvelles du Mexique.

Nous glanons dans la *Correspondance Mexicaine* les nouvelles suivantes :

En dépit des assertions contraires, nous sommes en mesure d'affirmer que les habitants de la Sonore ne s'occupent absolument que d'entreprises minières, de gaz, de tramways, d'achats de terrain en friche, etc. En un mot, les paroles politiques et élections y sont inconnues, car personne ne s'en occupe.

Ce qui donne un plaisir immense au digne gouverneur, M. Luis Torres, qui se plaît à répéter à tous les voyageurs : "Dites partout que la politique est morte ici, que les prisons sont vides et que je n'ai pas même un prisonnier pour balayer ma cour."

La paix continue à se conserver dans les districts de l'Etat de Puebla.

Les rebelles du Sinaloa, ne se jugeant pas assez forts pour résister au choc des troupes fédérales, ont abandonné Concordia et s'internent dans la Sierra du Sud.

Les procureurs de première instance à Puebla, d'après un décret de la Législature de l'Etat, jouiront d'une somme de $1,200 à l'année.

D'après des nouvelles officielles, les détails des incursions de sauvages alarment les populations des frontières.

On raconte d'Hidalgo del Parral que les barbares ont envahi simultanément plusieurs propriétés de cet endroit et, après avoir tué un domestique et en avoir blessé un autre, ont volé les chevaux des fermes Ortega et Santa-Clara où M. Valle croit pouvoir les surprendre.

A Male Noche, seize sauvages Apaches arrivèrent et, après une légère escarmouche, enlevèrent les troupeaux de chevaux de la ferme, les réunissant à ceux de San Miguel et de Pinos Altos dont ils s'étaient déjà emparés. On n'a eu à regretter aucun mal personnel.

Jeudi dernier, vingt Indiens se présentèrent dans la ferme de Los Sauces et parvinrent en avoir soustrait les animaux, ils se retirèrent du côté de Ojo de Laguna, enlevant sur leur passage tous les chevaux qu'ils rencontrèrent.

Une trombe d'une grandeur alarmante se forma il y a quelques jours sur la ville de Quergtaso, du côté appelé Cimatario et del Picacho ; un vent excessivement violent la dissipa, alors que la frayeur des habitants était portée à son comble.

La question canaque en Nouvelle-Calédonie.

Nous lisons à ce sujet dans le *Nèo-Calédonien*, de Nouméa, en date du 9 juillet ;

Un point capital serait de moraliser le canaque, de lui inspirer le respect du blanc et des institutions qui nous régissent. Eh bien ! est ce agir dans ce sens que de confier une partie de la police locale à ces mains encore teintes de notre sang et qui palpitent frénésement à la seule idée d'un festin de notre chair ? J'ai vu passer à ma porte, harassé de fatigue et mourant de faim un malheureux vieillard à cheveux blancs, traîné par des canaques qui l'accablaient d'injures et de vexations. Il avait ainsi vingt lieues à faire pour gagner la prison de Canala.

C'était un colon de la Pointe de Baye. —Son crime était, paraît-il, d'avoir maltraité un canaque, qui s'était rendu maître de son logis pendant son absence, avait abusé de sa femme, etc. !—Mais eût-il été vingt fois plus coupable, le spectacle de ce vieux colon, livré pendant vingt lieues aux mauvais traitements de sauvages qui ont la haine de notre race, était écœurant au suprême degré. Je voulais donner à déjeuner au pauvre homme : "Non ! dit-il, si je m'arrête, je ne pourrais les suivre et ils voudront me faire courir, et voyez, mes pieds sont en lambeaux !"

Cette police indigène, recrutée dans tous les coins de l'île, est en partie composée des rebuts des tribus ; ces drôles dénoncent sans scrupules, aux surveillants militaires, les canaques auxquels ils ont voué leur haine et au moindre prétexte, ils vont les arrêter,—et souvent les ont fait fusiller.—Nous citerons dans ce genre l'affaire de Mondo, sur la côte Est, qui eut lieu un peu avant les crimes de l'Ouest, au commencement de 1878. Sur la dénonciation d'un canaque de la police, cinq hommes d'une tribu hostile à ce policier, nommé Donon, furent fusillés à Canala, on mourrant de noyade ou d'humidité dans le blockhaus, avant que les balles pussent faire leur office. Parmi les morts était un chef puissant, dont la tribu restera désormais notre ennemie.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que le canaque est encore à l'état complet de sauvagerie ; qu'il n'a jamais été rien tenté pour le tirer de là ; et que, par conséquent, la Société qui est forcée de vivre près de lui est constamment exposée aux voies de fait les plus épouvantables.

Nous ne voyons rien au pire, assurément, en disant à nos compatriotes : "Ne soyez sourds que d'une oreille, ne dormez que d'un œil, et fermez complétement votre confiance !" Nous sommes en 1880 au lieu d'être en 1878, mais tout est dans le même état ; le canaque a les mêmes raisons de nous en vouloir ; et, malgré le riz et le biscuit dont on le comble, malgré les médailles dont on le décore, il nous aime absolument aujourd'hui comme il nous a toujours aimé, ni plus ni moins.

Eh bien ! nous arrivons à la solution. Pourquoi le canaque osc-t-il lever sa hache de temps en temps contre nous ? parce qu'il ne nous connaît pas ! là est toute la question,—faisons-nous connaître à ce pauvre diable et la question sera définitivement résolue.

Lorsque le canaque nous connaîtra il nous craindra, tout sera dit ; car aujourd'hui, s'il nous attaque, c'est qu'il ignore notre force : il voit quelques soldats peu ou pas exercés à la marche, fort mal équipés pour les courses et surtout chaussés de façon à avoir constamment les pieds en lambeaux, il voit ces hommes trébuchant à la poursuite dans les sentiers, à travers des montagnes où la nuit succède d'auxiliaires de sa race pour les soutenir.... et il rit de délain ; il fait ce qu'on l'a vu faire pendant la répression de 1878, il court en avant des patrouilles, leur faisant à distance — des gestes de mépris, dansant et allant aux faîtes des montagnes dont la troupe contourne la base.—Et l'on voudrait que ce chat-sauvage craignis les soldats !— Du reste, nous voyons chaque jour nos militaires, se rendant d'un poste à l'autre, faire traîner leurs armes et leurs bagages par de jeunes canaques qui plaisantent continuellement avec eux, qui les portent au passage des rivières, etc. — Comment peut-on s'imaginer qu'avec cette méthode le canaque respecte jamais la force armée.

Lorsque le moment sera venu, il n'ira pas, quoi en soit sûr, s'attaquer aux moralités d'un fortin... il reconnaîtra ses exercices de la côte Ouest, pillant, tuant, puis s'éclipsant au moindre signal au milieu de ses forêts et de ses rochers !

Il est vraiment bien pénible d'être réduit à avoir épuisé tous les autres moyens, il vaut encore mieux en arriver là, dans l'espérance d'éveiller enfin l'attention de la Mère-Patrie qui, lorsqu'elle saura, sera forcée d'agir.

J. C.

Courrier du Japon.

Nous lisons dans le *Courrier du Japon*, publié à Yokohama, en date du 19 août :

La crise financière, on pour mieux dire monétaire, en est toujours au même point. Si le papier-monnaie ne baisse pas davantage, la détresse occasionnée par la cherté des vivres et de tous les objets de première nécessité ne fait que s'accentuer de plus en plus ; depuis quelques semaines, on constate à Tokio une moyenne de trois suicides par jour parmi la population pauvre ; ces malheureux ne voyant d'autre ressource qu'une mort volontaire pour se soustraire à la mort par la faim.

Le gouvernement se débat désespérément au milieu de ces embarras et de ces difficultés. Il cherche à faire des économies, tentative louable, mais qui ne devrait pas avoir pour résultat, comme malheureusement c'est le cas, de remercier beaucoup d'employés subalternes, qui, ne trouvant sans ressource, vont augmenter encore le nombre des mécontents. Des incendies qu'on attribue à la malfaçon ont éclaté dans plusieurs grandes villes.

C'est un des moyens que les Japonais emploient volontiers dans les moments où ils ont à se plaindre de ceux qui les gouvernent ; aujourd'hui, pour beaucoup de ces gens qui souffrent et qui ne raisonnent pas, ce sont les uns, aussi, l'argent, c'est le gouvernement. Un fait certain, c'est qu'on a remarqué notamment que lors du grand incendie qui vient de détruire presque toute la ville de Niigata, le feu s'est déclaré, sur plusieurs points à la fois, dans le quartier où se trouvaient des bâtiments de l'Etat.

Le grand événement de la quinzaine, c'est l'arrivée à Tokio d'une nouvelle ambassade coréenne, envoyée dans le but d'aplanir plusieurs difficultés survenues entre la Corée et le Japon. Question de commerce surtout ; et dans les conditions actuelles il n'y a pas lieu de douter que satisfaction ne soit donnée aux réclamations du gouvernement japonais.

On croit toujours à la probabilité d'une action commune des puissances européennes et de l'Amérique, en vue d'obtenir pour leur commerce ce que le Japon a obtenu pour le sien. Nous ne pouvons, à ce sujet, que répéter ce que nous avons dit déjà. Le jour où on le voudra sérieusement, les Coréens s'ouvriront, et sans qu'il soit besoin pour cela de grandes démonstrations militaires.

Les dernières nouvelles de Chine indiquent que la guerre avec la Russie est certaine; on s'attend maintenant d'un moment à l'autre à ce qu'elle éclate, et pour tout de bon. Quarante-huit régiments ont été appelés à Tientsin par Tsun-chang; de grands approvisionnements de vivres et de munitions de guerre sont emmagasinés dans cette ville; les fortifications sont réparées et sourues; tout en un mot fait prévoir que de graves événements sont sur le point de éclater : Le parti de la paix est complétement distancé; la plupart des hauts fonctionnaires qui en faisaient partie croient aujourd'hui que la guerre avec la Russie est le seul moyen d'éviter une nouvelle et terrible guerre civile.

Des informations particulières nous apprennent toutefois qu'on ne suppose pas que rien de décisif soit fait avant l'arrivée de M. Giequel, qui est attendu sous peu.

Nous n'avons toujours point de navire de guerre français en rade. Le *Champlain*, qui nous est arrivé il y a quelques jours d'Hakodate, est reparti presqu'immédiatement pour Yokoska, afin d'y faire réparer les avaries qu'il a essuyées, alors qu'il cherchait avec le *Kersaint* à renflouer la frégate cuirassée anglaise *Iron-Duke*, dont les dégâts ont été moindres que les siens.

Nous avons eu dimanche dernier un gros scandale à l'église catholique. Un des missionnaire, le Père Marin, curé de Yokohama, s'est permis, dans son prône, d'attaquer avec une violence extrême le gouvernement de la République et ses ministres. Son langage a soulevé l'indignation et la réprobation générale, non seulement parmi les Français, mais même parmi les étrangers.

Et voilà les hommes que la République dans sa générosité mal placée, persiste à nouvrir de sa protection. Le scandale du 15 août aura certainement du retentissement en France; et nous ne doutons pas du reste qu'avant l'arrivée d'instructions émanant du ministère des affaires étrangères, des mesures ne soient prises ici pour que pareil fait ne se renouvelle pas.

Nous savons d'ailleurs qu'une pétition va être adressée à M. le Consul de France pour demander l'éloignement de Yokohama de M. l'abbé Marin. Il est temps qu'on en finisse avec ceux de ces messieurs qui ne veulent pas comprendre que nul ne doit se mettre au-dessus de la loi. Nous avons aujourd'hui un Conseil républicain; il connaît ses devoirs et nous croyons être en mesure d'affirmer qu'il saura les remplir.

—Un journal allemand de Strasbourg, *Reischs landische Correpondens*, raconte le fait suivant, qu'il considère comme un témoignage de la tolérance extrême dont jouissent les Français en Alsace-Lorraine :

"Dans la cathédrale de Strasbourg, à l'autel Sainte-Marie se trouvant dans la chapelle de la Croix, l'image de la Sainte Vierge a pour ornements la croix de la Légion d'honneur et la médaille de Sainte Hélène.

Le texte de l'invocation, imprimé en français et en allemand, contient le passage suivant :

"Nous recommandons à votre puissante intercession la prospérité de l'Eglise, de notre patrie la France et de cette ville."

On avait, il est vrai, dans le texte allemand, couvert ce passage d'une bande de papier blanc, et dans la bande française remplacé le mot "France" par "Alsace," mais ces modifications ont été vite supprimées et on continue, comme autrefois, de prier pour "notre patrie la France."

La Cinchona-quinine guérit le frisson et la fièvre

Le Solstice d'été.

Une grande raison pour laquelle une chaude température est si débilitante est le fait que le corps est épuisé par les travaux de l'année. Il est naturel qu'il en soit ainsi. En conséquence pour résister à cette tendance à l'épuisement il est nécessaire de fortifier le corps, ce qui peut réellement être fait par une ou deux bouteilles du "Safe Tonic de Warner. Les médecins usent beaucoup de ce remède dans ce but et il est à vendre chez les droguistes dans toutes les parties du monde.

Décédé hier soir à 8 heures du matin, à l'âge de 42 ans JEAN BARÈS, natif d'Aspet, départ. de la Haute Garonne, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 11 heures et demie du matin. Le corps est exposé à sa dernière résidence rue Dalaas. No 226, entre Franklin et Trémé.

De la part de son épouse et de sa fille.

Décédé hier soir, à 8 heures et demie, à l'âge de quinze mois, GEORGE CLAUDE, fils de RAOUL VILLARRUBIA et D'EMILIE DE MÉCOURT. Les amis et connaissances de deux familles sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cet après midi, à quatre heures et demie. Le convoi partira de la résidence de M. J. Villarubia, au No. 296, de la rue Dumaine, près Derbigny.

NÉCROLOGIE.

Donaldsonville 22 sept. 1880.

Décédé à la Nile-Orléans, le 20 septembre à la résidence de son beau frère, Just Comes J. A. BRAUD Jr. à l'âge de 52 ans.

Hier, le chemin de fer de Morgan rapportait à Donaldsonville les corps de cet homme de bien. Ses restes mortels ont été accompagnés à l'église Catholique de l'Assomption par les camarades de Donaldsonville, les Colfield Guards, les membres du Phenix Fire Co. No 1 Independent Brass Band dont il était membre honoraire, et une grande foule de parents et amis. Le Rév. Père Grimes, mieux place que personne pour connaître beaucoup de bonnes œuvres de ce bon cœur qui n'est plus, a fait quelques allusions aux vertus du défunt sur son cercueil. Les paroles ne purent exprimer la douleur et les regrets produite dans la paroisse à occasion de la perte si subite et si douloureuse que sa mort occasionne à une femme bien aimée, à un fils et une fille chéris qui le me soit permis de constater que JOSEPH ADELARD BRAUD n'est éteint sans laisser dans ce monde un seul ennemi.

Que la vérité de cette assertion faite par un ami de même, pauvre Adelard, soit la seule oraison funèbre que je sache écrire.

Que le coup porté à son épouse infortunée, à ses malheureux enfants à ses sœurs et à tous ses amis, soit amoindri à l'aspect de toutes les sympathies que chacun parmi nous éprouve pour eux à la suite de ce décès prématuré.

J. C.

Quatorzième Anniversaire de la Société de Bienfaisance des Bouchers.

Nouvelle Orléans, 23 septembre 1880.

LES officiers et membres de cette association sont priés de se réunir le DIMANCHE 3 octobre 1880, à 3 heures P. M., à leur local ordinaire, coin Poydras et Dryades, pour assister en corps à la célébration du quatorzième anniversaire de la fondation de la société.

Tenue de rigueur—Vêtements noirs et gants blancs.

L'appel des membres se fera avant le départ. Les articles 17 et 19 de la constitution seront mis en vigueur.

Par ordre du Président,

E. MOURET, Secrétaire.

N. B.—Les invités qui voudraient prendre part à la sortie, sont priés de se réunir au local de la société avec leurs rubans—badges et cartes.

25 sept—8f.

A VENDRE

Pour cause de maladie

UNE TEINTURERIE établie depuis vingt ans une faisant de bonnes affaires. Rue Casa No 192 1/2.

8 sept—8,9,12,14,16,19 21,25

Leçons d'Espagnol.

MLLE B. DE MIRANDA continue à donner par la poste, à donner des leçons de langue espagnole, soit à domicile, soit chez elle, rue Jackson coin Magazine. Elle se chargera également de traductions de l'anglais, du français ou de l'italien en espagnol. 24 sept—15f.

GRAND DÉPOT DE TAPIS

ET DE

TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO.,

100

RUE DU CANAL.

Toiles cirées anglaises et américaines. Linoleum anglais et américain. Nattes coco. Rotin et Napier. Tapis de chambre et Nattes de l'Inde et de Berlin. Cretonnes françaises et anglaises. Soies crues et jutes. Tapis de foyer. Rideaux de dentelle. Nottingham des dernières genres. Stores de fenêtres.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures

Armures. Moquette et velours. Corps, Bruxelles et tapisserie de toutes les qualités. Lisse à 3 plis.

Cornices et Cornices à triangles, dernières garnitures de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs

Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie

Articles de tous genres pour tapissiers.

21 sept—6m

CHAMPAGNE DELMONICO.

En Bouteilles, Demi et Quart,

—DE LA—

Maison Delbeck & Cie, de Reims,

M. E. LAMONTAGNE,
45 Beaver St., New-York,
Agent pour les Etats du Nord

M. A. NADAL,
42 Decatur St., New Orleans
Agent pour les Etats du Sud

28 juin—6mMyD

L'ANCIENNE MAISON FRANÇAISE

C. JAUBERT & CO.,

20 & 22 RUE CHARTRES, PRÈS CANAL,

OFFRE en ce moment à ses clients et amis le plus bel assortiment de MARCHANDISES SÈCHES en tous genres qu'il y ait dans la métropole du Sud. Comme qualité et prix elle défie toute concurrence. Un escompte libéral sera accordé aux acheteurs pour du comptant.

Les ordres de la campagne seront promptement et convenablement exécutés.

C. JAUBERT & CO.,

MARCHANDS EN GROS DE MARCHANDISES SÈCHES,

20 et 22 RUE CHARTRES.

19 sept—1m

A MES

Nombreux Clients.

A l'ouverture d'une saison, qui promet d'être prospère sous tous les rapports, je sens qu'il est de mon devoir d'inviter tout le monde à venir

Visiter mon Etablissement,

afin de connaître EXACTEMENT ce que v